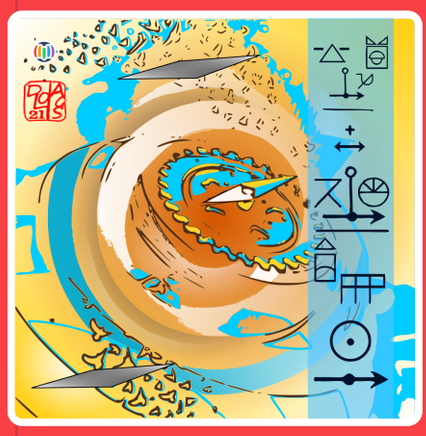
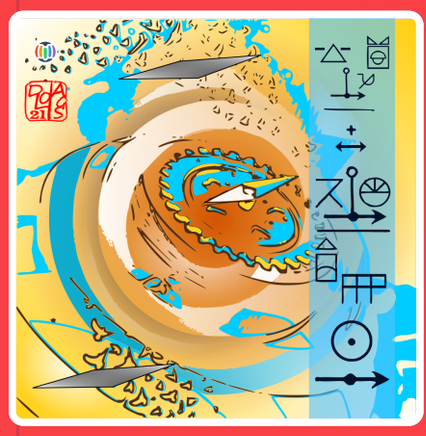


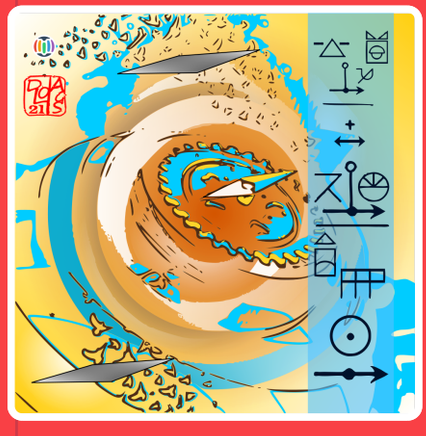
01-TEMPS
TEMPS
JOUR

05-POUVOIR
PAIX



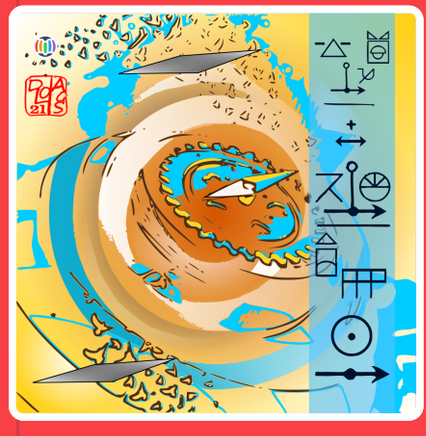
01-TEMPS
TEMPS
JOUR

05-POUVOIR
PAIX



01-TEMPS
TEMPS
JOUR

05-POUVOIR
PAIX



01-TEMPS
TEMPS
JOUR

05-POUVOIR
PAIX

5 avril – Journée internationale de la conscience

Consciente de la nécessité de créer des conditions de stabilité et de bien-être et des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect des droits de l’homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, l'Assemblée générale a proclamé le 5 avril Journée internationale de la conscience (…) Construire une culture de la paix nécessite une action éducative, culturelle, sociale et civique globale, dans laquelle chaque personne a quelque chose à apprendre et quelque chose à donner et à partager.

5 avril – Journée internationale de la conscience

Consciente de la nécessité de créer des conditions de stabilité et de bien-être et des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect des droits de l’homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, l'Assemblée générale a proclamé le 5 avril Journée internationale de la conscience (…) Construire une culture de la paix nécessite une action éducative, culturelle, sociale et civique globale, dans laquelle chaque personne a quelque chose à apprendre et quelque chose à donner et à partager.

5 avril – Journée internationale de la conscience

Consciente de la nécessité de créer des conditions de stabilité et de bien-être et des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect des droits de l’homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, l'Assemblée générale a proclamé le 5 avril Journée internationale de la conscience (…) Construire une culture de la paix nécessite une action éducative, culturelle, sociale et civique globale, dans laquelle chaque personne a quelque chose à apprendre et quelque chose à donner et à partager.

5 avril – Journée internationale de la conscience

Consciente de la nécessité de créer des conditions de stabilité et de bien-être et des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect des droits de l’homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, l'Assemblée générale a proclamé le 5 avril Journée internationale de la conscience (…) Construire une culture de la paix nécessite une action éducative, culturelle, sociale et civique globale, dans laquelle chaque personne a quelque chose à apprendre et quelque chose à donner et à partager.